

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 26 FÉVRIER 1885.

NATURALISATION ORDINAIRE.

Rapport fait, au nom de la commission, par M. DE BURLET.

Demande du sieur Florimond-Norbert-François STEENPUT.

MESSIEURS,

Le sieur Steenput, instituteur libre, à Meirelbeke, est né à Overslag (Pays-Bas), le 4 mars 1863.

Il résulte des renseignements fournis par les autorités consultées que la conduite et la moralité du postulant ne laissent rien à désirer.

Sa mère est Belge d'origine et la plupart de ses parents sont Belges. Il a été élevé et instruit lui-même en Belgique.

Il a satisfait aux lois sur la milice et promet d'acquitter le droit d'enregistrement.

La commission estime qu'il y a lieu d'accueillir favorablement sa demande.

Le Rapporteur,
J. DE BURLET.

Pour le Président,
RON H. DE PITTEURS-HIÉGAERTS.
